



Actu



Habitants des Etats-Unis : à vos souvenirs...

Le quartier des Etats-Unis aura 70 ans en 2003. **Cet anniversaire sera marqué par une opération très originale : la collecte de l'histoire vivante du quartier** constituée par les mémoires et récits de vie des habitants. Les informations recueillies seront transmises sous forme d'une exposition, de spectacles, de publications et d'un site Web. Elles permettront de faciliter l'intégration des nouveaux habitants et des nouvelles générations dans le quartier.

Anciens et nouveaux habitants sont conviés à participer à ce projet de différentes manières : ateliers d'écriture, de théâtre et de voix, rencontres-échanges, entretiens collectifs ou individuels... Une photographe propose de se rendre chez vous pour réaliser, avec votre collaboration, des photographies d'une partie de votre appartement.

Si vous êtes intéressé(e) ou pour toutes informations complémentaires, contactez Jennifer Aucagne, au Musée Urbain Tony Garnier au 04 78 78 93 22.



L'OPAC du Grand Lyon à la télé !

Depuis deux mois, l'OPAC du Grand Lyon est sollicité par les journalistes et fait l'objet de nombreux reportages que vous avez peut-être eu l'occasion de voir à la télévision. Le dernier en date a été diffusé le 17 novembre **dans l'émission Capital sur M6**. Malgré un contexte difficile et sensible, le président et le directeur général de l'OPAC se sont engagés vis à vis des médias dans **une communication de transparence**. "Nous contribuons ainsi à mieux informer les gens sur le fonctionnement des organismes de logement social et sur la variété du patrimoine mis en location."

Vénissieux : démolir pour mieux reconstruire

Le 7 novembre 2002, **la tour numéro 42**, édifée au cours des années 70 **dans le quartier de la Darnaise à Vénissieux** a été démolie. Cet immeuble de 48 mètres, avec 15 étages de 56 logements a disparu en quelques secondes par foudroyage intégral (technique utilisée).

Cette opération, réalisée en présence du ministre délégué à la ville Jean-Louis Borloo, s'inscrit dans **une politique de renouvellement urbain du quartier**, déjà engagée avec la démolition de la tour 67 en l'an 2000, aujourd'hui remplacée par trois petits immeubles de dix logements chacun. La prochaine démolition, prévue en 2004, concernera la tour 44 qui abrite actuellement l'école Bioforce.



Le point sur...



Démolition et relogement

Les opérations de démolition réalisées dans les quartiers à renouveler entraînent le relogement des familles qui habitent dans la résidence vouée à la démolition.

Ces relogements sont toujours réalisés en parfaite concertation avec les locataires en place.

L'OPAC du Grand Lyon recueille les souhaits de relogement des familles lors d'un entretien individuel. Sont pris en compte les contraintes de surface (en fonction de la taille de la famille et de l'ameublement) et de loyer (qui doit être compatible avec les ressources), les impératifs de vie quotidienne et le souhait de localisation géographique du futur logement.

Pour ce faire, **des conseillers en relogement ont été affectés aux contacts avec les familles** : visites régulières, écoute, accompagnement des déménagements. Tout est mis en œuvre pour alléger les difficultés que représente un déménagement. L'OPAC du Grand Lyon prend notamment en charge les frais de déménagement et de réinstallation.

Parallèlement, Direction et services locatifs de l'OPAC du Grand Lyon s'activent pour trouver le logement qui corresponde aux attentes de la famille au sein de son patrimoine ou auprès d'autres bailleurs sociaux.

L'expérience de l'OPAC du Grand Lyon sur ce type d'opération montre que **la moitié des locataires souhaitent être relogés dans leur quartier** ou commune d'origine, c'est-à-dire là où ils ont développé une vie sociale et des habitudes de vie. **Ceux qui souhaitent quitter le quartier ont souvent des raisons de rapprochement de leur lieu de travail** ou de leur famille et profitent de cette opportunité pour le faire et ainsi améliorer leur confort de vie.

Côté pratique

La robinetterie

Dans le cadre des charges locatives, l'OPAC du Grand Lyon a mandaté une entreprise chargée **du maintien en parfait état de fonctionnement et de sécurité de l'ensemble des robinets dans votre résidence** (parties communes et appartements), **ainsi que des réservoirs et systèmes de chasse d'eau des WC.**

Sa prestation comprend l'entretien systématique des équipements avec garantie totale et dépannage. Elle est tenue de réparer ou de remplacer tout matériel déficient quelle que soit l'origine de la déficience de façon à maintenir l'installation en bon état de fonctionnement continu.

La fourniture des matériels et de la main d'œuvre nécessaire est gratuite pour le locataire.

Les équipements concernés dans votre logement :

- ◆ robinets de puisage eau chaude et eau froide,
- ◆ robinets sanitaires sur éviers, baignoires, lavabos, bidets, douches, inverseurs bain/douche, croisillon,
- ◆ robinets mélangeurs à tête à clapet ou tête céramique,
- ◆ robinets mitigeurs,
- ◆ raccords de douches, flexibles, douchettes, supports,
- ◆ bondes,
- ◆ robinets d'arrêt ou d'isolement du logement,
- ◆ mécanismes complets de chasse d'eau, réservoirs,
- ◆ robinets de puisage de lave linge et de lave vaisselle,
- ◆ détendeurs.

Attention : Nettoyez régulièrement vos siphons. Ils restent sous votre responsabilité et ne font pas partie du contrat d'entretien.

La garantie de l'entreprise : Dans le cadre de l'entretien annuel, l'entreprise, qui doit une garantie totale de sa prestation, passe une fois par an pour vérifier l'état de vos équipements. Vous êtes informé par affichage 8 à 15 jours à l'avance, de son passage dans l'immeuble. N'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez prendre un autre rendez-vous.

En cas de dysfonctionnement ou de panne, contactez directement l'entreprise qui est sous contrat avec l'OPAC du Grand Lyon. Son service est disponible 24 heures / 24 et 7 jours / 7. La fiche bleue OPAC Mémo, apposée dans votre hall d'entrée, vous donne toutes les coordonnées des entreprises qui suivent votre résidence.



Architecte : LOUIS

Zoom sur...



De jolies villas à Genas

L'OPAC du Grand Lyon vient de terminer la construction d'une résidence de 19 villas au centre de la commune de Genas.

Située à deux pas de la halle du marché, vous ne pouvez pas la rater ! Elle est protégée par un grand mur décoré de fresques, donnant sur la rue Jacques Brel.

Les villas, avec leurs garages accolés, sont organisées selon deux axes perpendiculaires autour d'une placette centrale. Elles forment un ensemble gai et chaleureux où se mêlent toute une variété de formes et de couleurs. Les toitures varient de volumes et de hauteurs. Les volets en bois peints sont colorés en vert ou en bleu.

Chaque habitation a été conçue de manière à optimiser l'intimité de ses occupants. En forme de L, elle forme avec le garage un patio intérieur. Le jardin privatif est isolé par un mur de 2,20 m.

